



DOCUMENT D'ASSISTANCE

Déclaration de Pfannenbergl concernant UKCA

UKCA (UK Conformity Assessed) est la nouvelle marque de certification de produit au Royaume-Uni, remplaçant le marquage CE après la sortie du Royaume-Uni de l'UE, pour les produits mis sur le marché britannique (Angleterre, Pays de Galles et Écosse). Il couvre la plupart des produits qui nécessitaient auparavant le marquage CE, appelés produits « nouvelle approche ». Par conséquent, à l'avenir, la marque UKCA sera requise pour les exportations vers la Grande-Bretagne.

- Jusqu'au 31.12.2022, les produits peuvent être exportés vers le Royaume-Uni sans marquage UKCA. À partir du 01.01.2023, les produits/unités d'emballage ou les documents d'accompagnement commercialisés au Royaume-Uni doivent porter le marquage UKCA et être déclarés conformes aux directives britanniques applicables par la déclaration de conformité britannique.
- Cela s'applique également : après le 31.12.2022, les produits importés au Royaume-Uni doivent porter le marquage UKCA sur la plaque signalétique du produit elle-même.

Pfannenbergl s'engage à mettre en œuvre les actions requises pour tous les produits concernés dans les délais spécifiés et à déclarer leur conformité conformément aux directives applicables.

24.08.2021

Pfannenbergl Europe GmbH